Sauveteur Secouriste du Travail

L’activité de SST s’exerce par le salarié en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement dans lequel il intervient.

Cette mission répond aux obligations fixées par l'article R4224-15 du code du travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail en nombre suffisant. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Titre
Programme
Contenu

Domaine de Compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l’entreprise

Situer son rôle de SST dans l’organisation de la prévention de l’entreprise

- S’approprier les enjeux de la prévention pour en situer l’importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Face à une situation d’accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Face à une situation d’accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d’agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d’amélioration.
- **Situations inhérentes aux risques spécifiques de l’entreprise, si présents**

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d’accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l’organisation des secours dans l’entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l’arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière adaptée :

- La victime saigne abondamment
- La victime s’étouffe
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint d’une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d’une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas